



Reclamation d'une facture de telephone impayée

Par **coco**, le **06/06/2008** à **18:47**

en 2004? 2 demarcheurs sont venus chez moi pour m'informer sur le reseau ALICE(telephone),pendant pres d'1heure, ils m'ont presenté ce produit ,sans que je signe quoi que ce soit,car mon mari n'etait pas la, ils ont basculé ma ligne france telecom vers ALICE.aujourd'hui, au bout de 4 annees ils me reclament le paiement d'une facture que je n'avais pas réglé.j'ai meme reçu une lettre de huissier, mais pas en recommandé, simple courrier, il menace de faire une saisie.que dois je faire.merci de me repondre le plus vite possible

Par **Biolay**, le **07/06/2008** à **20:19**

Si vous n'avez rien signé vous n'avez rien à craindre. Les dettes téléphoniques sont par ailleurs vite prescrites. Un avocat spécialisé dans le droit de la consommation saura utilement vous défendre.

Par **doudou**, le **08/06/2008** à **11:42**

Bojour,
Tout courrier du soit disant huissier et de l'intimidation. Si vous n'avez rien signer, il n' y a rien à craindre. Pour enfoncer le clou, un petit courrier à cet huissier en recommandé, lui demandant de produire le contrat que vous avez signé avec celui qui l'a missionné.

Il m'est arrivé la même histoire avec le neuf telecom. il ont fini par qualifier ça de vente forcée.

Cordialement

Par **coco**, le **09/06/2008** à **11:59**

merci pour votre reponse, je vais envoyer le courrier.